

Le Lifelong Learning et la qualité de la formation au service de l'emploi et de l'employabilité

Dans le cadre d'une politique en faveur de l'emploi et de l'employabilité, la Chambre de Commerce accorde une attention particulière à la reconversion et la réinsertion professionnelles. Sur base du partenariat conclu avec l'ADEM en novembre 2014, la Chambre de Commerce a mis en place différentes mesures et projets en faveur des demandeurs d'emploi. En parallèle, elle œuvre pour un système de formation continue à la fois de qualité et offrant une plus grande souplesse afin de faciliter à terme une réorientation professionnelle.

La vie professionnelle est aujourd'hui bouleversée par de nombreux changements. Au dynamisme du contexte économique et à l'impact des nouvelles technologies d'information s'ajoutent les évolutions démographiques et les mutations du cycle de vie qui prolongent non seulement la durée de la vie active, mais demandent également à l'individu de s'adapter en permanence, voire de réorienter son parcours professionnel. La formation continue et surtout l'envie d'apprendre, de façon structurée à travers un cours ou bien de manière implicite au travail, représentent des éléments importants qui conditionnent la manière dont ces défis professionnels sont relevés. Il est donc important de valoriser la formation professionnelle continue, non seulement en créant plus de passerelles vers le système de formation diplômant, mais aussi en investissant dans la qualité de la formation. Dans le contexte d'un dispositif en faveur de l'emploi et de l'employabilité, la question relative à la qualité de la formation réfère notamment à une meilleure adéquation entre offre et demande de formation, en prenant en



Sylvia Riclesprige, responsable Qualité et Lifelong Learning, Chambre de Commerce.

considération, de manière systématique, les besoins en compétences de l'entreprise.

Le partenariat stratégique conclu fin 2014 entre la Chambre de Commerce et l'ADEM s'inscrit dans cette optique.

Il favorise une formation mieux adaptée aux exigences du marché du travail et renforce la coopération entre l'ADEM et le monde des entreprises. La collaboration entre les deux institutions a permis aux demandeurs d'emploi d'avoir un accès privilégié aux programmes de formation de l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, la LSC. Promu dans les différentes agences de l'ADEM, sous le slogan « *Des formations pour mieux rebondir* », cet accès prévoit depuis début 2015 un contingent de places de formation dédié aux demandeurs d'emploi avec une prise en charge du droit d'inscription par la Chambre de Commerce, ceci sous réserve de l'acceptation préalable d'une demande de formation auprès de l'ADEM.

La collaboration porte également sur le développement de solutions de formation sur mesure afin de pouvoir répondre à des besoins spécifiques de l'ADEM. Dans la lignée du concept *Fit4Job*, la Chambre de Commerce pilote actuellement le projet *Fit4Entrepreneurship*. Ce programme, soutenu par le Fonds Social Européen et réalisé en coopération avec la Chambre des Métiers, vise à former et à accompagner des demandeurs d'emploi à potentiel entrepreneurial afin de les aider à amorcer un projet d'affaires.

En outre, la Chambre de Commerce contribue à l'initiative de la *Garantie pour la jeunesse*, et ce, à travers l'organisation périodique d'ateliers à destination de jeunes demandeurs d'emploi leur permettant de

La Chambre de Commerce s'engage à l'échelle politique pour la mise en place d'un système de formation flexible permettant notamment aux adultes d'entamer plus facilement une reconversion professionnelle.

⇒ ... Suite de la page 186

Le partenariat stratégique conclu fin 2014 entre la Chambre de Commerce et l'ADEM favorise une formation mieux adaptée aux exigences du marché du travail et renforce la coopération entre l'ADEM et le monde des entreprises. La collaboration entre les deux institutions a permis aux demandeurs d'emploi d'avoir un accès privilégié aux programmes de formation de l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, la LSC.

découvrir, sur base d'un bilan de compétences, leurs potentialités et de définir un projet professionnel adéquat avec le support d'un coach professionnel.

Pour un système de formation flexible

Au-delà de ces actions opérationnelles qui s'inscrivent en lien direct avec les objectifs du partenariat avec l'ADEM, la Chambre de Commerce s'engage à l'échelle politique pour la mise en place d'un système de formation flexible permettant notamment aux adultes d'entamer plus facilement une

reconversion professionnelle. Au vu des changements permanents du contexte de travail tels qu'esquissés précédemment, il sera à terme primordial d'assouplir le système de formation et de multiplier les voies de qualification pour adultes avec une valorisation des acquis issue de la formation professionnelle continue. A cet égard, la Chambre de Commerce encourage la création de liens entre le système de formation formel et non formel, et l'ouverture du cadre des qualifications luxembourgeois à certains programmes de formation professionnelle continue. Une

telle démarche ne pourra cependant s'opérer qu'à la condition d'implémenter, en parallèle, un dispositif d'assurance qualité pour la formation professionnelle continue, garantissant ainsi la valeur des formations et des certificats qui s'y rattachent. Depuis 2012, la Chambre de Commerce multiplie, selon une approche *bottom-up*, les initiatives pour promouvoir la qualité de la formation en accordant une attention particulière à l'excellence des formateurs (dispositif *Train the Trainers*), à la conduite de travaux de recherche sur les compétences des formateurs ou encore à la coopération avec des partenaires-clés dans le cadre de projets nationaux et européens.

Si la collaboration systématique entre acteurs-clés, tels que l'ADEM et la Chambre de Commerce, favorise le développement de formations selon les besoins du marché du travail, il s'agit dorénavant de poser les jalons afin que les efforts de formation continue puissent être valorisés à juste titre, tant dans le cadre de l'évolution professionnelle qu'en matière de réinsertion ou de reconversion professionnelles.

www.cc.lu
www.lsc.lu

Fidelino Damiano, 23 ans, a profité de l'Atelier lors de sa recherche d'emploi

« L'Atelier carrière et projet professionnel était un très bon atelier. On y a vu quels étaient nos points forts et nos compétences individuelles, comment rédiger un CV et une lettre de motivation, puis comment se comporter, se préparer et à quoi s'attendre lors d'un entretien. Ce que j'y ai appris, ce sont mes réactions, attitudes, comportements et manières dans un environnement professionnel. L'Atelier m'a permis de renforcer mes efforts pour trouver un emploi. Aujourd'hui, je suis conseiller commercial auprès de POST Telecom Luxembourg. Mes missions consistent à bien conseiller et bien expliquer aux clients les produits que POST propose, tels que les abonnements pour les téléphones mobiles et fixes, l'Internet et la télévision. Je suis également chargé de les éclairer sur les questions qu'ils se posent ou problèmes qu'ils rencontrent. Je m'occupe également des courriers, colis, versements, prélèvements, etc. Je pense que l'Atelier était très utile et je suis très content d'y avoir participé. D'ailleurs, je tiens à remercier les formateurs. »



Photo-ADEM